



# Graine d'Anims

Le dispositif de découverte de  
l'animation pour les 15-17 ans



# L'animation : un secteur d'engagement pour les jeunes

L'adolescence est une période clé dans la construction d'un individu. En pleine évolution, le cerveau de l'adolescent lui permet de développer de nouvelles capacités et de nouvelles compétences. Elles lui permettent de gagner en autonomie et de déployer de nouveaux savoirs, savoir-être et savoir-faire.

Afin de renforcer son estime de soi et d'expérimenter ses nouveaux atouts, l'adolescent a besoin de se positionner en tant qu'acteur, de pouvoir exprimer ses idées et de se réaliser à travers des actions concrètes ainsi que des projets.

L'animation volontaire est un formidable terrain d'expérimentation et de responsabilisation. Chaque année, en France, plus de 50 000 jeunes âgés entre 17 et 20 ans s'engagent dans la formation BAFA. Néanmoins, en dix ans, dans les Alpes-Maritimes, les certifications BAFA affichent une baisse de 25%. Pour près d'un jeune sur deux, l'envie de s'engager provient d'une expérience passée en tant que colons ou d'une fréquentation en accueils de loisirs.

Au sein des accueils collectifs de mineurs, de nombreux adolescents sont attirés par l'engagement dans l'animation volontaire. Néanmoins, il est nécessaire pour eux d'avoir 17 ans avant de pouvoir s'engager dans la formation BAFA.

Afin d'offrir une première expérience d'animation et permettre aux jeunes de bénéficier d'une immersion enrichissante au sein d'un accueil collectif de mineurs, le Collectif ESA a souhaité mettre en œuvre le dispositif "Graine d'Anims" à destination des jeunes âgés de 15 à 17 ans.



**COLLECTIF**  
**ESA**

Ensemble Sublimons l'Animation

# Les objectifs du dispositif



**Développer les savoirs, savoir-être, savoir-faire chez les futurs candidats au BAFA**



**Repérer les potentiels d'animation chez les adolescents**



**Développer la "fibre de l'animation" chez les jeunes**



**Encourager la jeunesse à l'engagement volontaire dans les accueils collectifs de mineurs**



## Repérage des jeunes

En amont du début de session, un travail de repérage est effectué par les accueils collectifs de mineurs pour adolescents ainsi que des structures sociales opérants dans les quartiers "politique de la ville". L'inscription des jeunes dans le dispositif s'opèrent uniquement sur la base du volontariat.

## Critères d'inscription

L'accès au dispositif est soumis à certaines modalités d'accès :

- Être âgé entre 15 et 17 ans ;
- Être volontaire, motivé et intéressé par l'animation ;
- Ne pas être engagé dans une formation d'animation.

# LES 3 PHASES

## DU DISPOSITIF



### LE SÉJOUR DE DÉCOUVERTE

Le séjour de découverte permet aux jeunes de vivre l'expérience d'une colonie de vacances. Ils découvrent les bases de l'animation (jeux, techniques d'animation, vie quotidienne) et passent leur PSC1. Ce séjour est adossé à un séjour enfants afin que les jeunes puissent vivre pleinement des temps d'animation partagés avec l'équipe d'animation et les enfants présents en colonies de vacances

Graine  
d'Anims



### IMMERSION EN ACM

Si le jeune souhaite poursuivre son parcours Graine d'Anims, il est invité à effectuer une phase d'immersion pouvant se dérouler sur plusieurs périodes et d'une durée cumulée d'au moins 14 jours. En tant qu'aide animateur, le jeune pourra intégrer une équipe d'animation et découvrir le métier d'animateur en accueils de loisirs et/ou en colonies de vacances. Un tuteur est désigné au sein de la structure et fixe, en concertation avec les jeunes, les objectifs de la période d'immersion. Cette phase peut aller jusqu'aux 17 ans du jeune.



### L'ENTRÉE EN BAFA

Dès que le jeune a atteint l'âge de 17 ans et après avoir effectué sa phase d'immersion, il peut s'inscrire au stage théorique BAFA. Un bilan final est effectué entre le jeune, la structure d'immersion et le Collectif ESA avant l'entrée en BAFA. Une attestation de participation au dispositif sera remis au jeune.

En fonction des modalités de financements préalablement établies lors de la construction du projet, la session générale est prise en charge par les partenaires du projet et/ou la structure ayant accueilli le jeune en immersion



Ensemble Sublimons l'Animation

Créé le 17 janvier 2017, le Collectif Ensemble Sublimons l'Animation (ESA) rassemble les professionnels de l'animation des Alpes-Maritimes. Agréée Jeunesse et Education populaire, l'association est basée sur un fonctionnement participatif où chacun peut prendre une part active au sein du collectif en participant aux débats, en proposant un projet ou toute autre action au service de l'enfance et de la jeunesse du département.

Le Collectif ESA a pour objectifs :

- Mutualiser et promouvoir les pratiques
- Initier des démarches et des projets transversaux
- Appuyer les professionnels des Alpes-Maritimes et de l'ensemble du territoire national.

## Contacts

**Benjamin HAUPAIX**  
Directeur de l'association

04.22.48.06.15  
07.80.90.45.23

[bhx@collectif-esa.org](mailto:bhx@collectif-esa.org)

**Margot SESTON**  
Chargée de mission

04.22.48.06.75  
07.80.91.59.75

[m.seston@collectif-esa.org](mailto:m.seston@collectif-esa.org)

"Son enfance on la subit. Sa jeunesse, on la décide !"

Fabienne Verdier